Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 32

Artikel: Armoiries des communes vaudoises
Autor: Henrioud, Marc
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-212319

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES CHATEAUX VAUDOIS

Le château de Glérolles.[1]

Le château de Glérolles commande un étroit passage au-dessous de Rivaz et occupe la surface d'un roc peu proéminent, baigné par le lac, tandis que le château de Chillon, au delà de Vevey, apparaît détaché du rivage. Comparaison défavorable au castel épiscopal, qui, lui, ne mire que d'un seul côté ses murs dans les eaux bleues.

A la fin du XVIIIe siècle, Glérolles, que l'on croit être le Calarona des Romains — un milliaire a été trouvé dans le voisinage — avait perdu de son intégrité ; néanmoins, sa haute tour carrée, recouverte d'un toit aigu, sans ouvertures apparentes, sauf à l'étage supérieur, défendait l'approche des bâtiments du côté de Cully ; aujourd'hui que la tour est tronçonnée à mi-hauteur, l'aspect est tout autre.

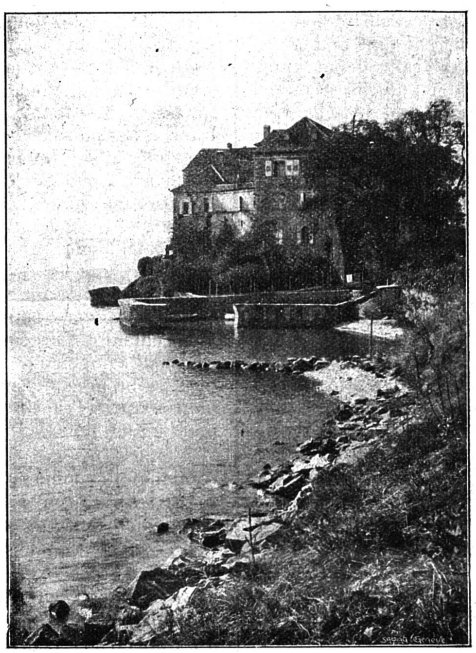

CHATEAU DE GLÉROLLES

Pour se rendre compte de ce qu'était le château féodal, à l'époque où Zurlauben publiait ses « Tableaux de la Suisse » il suffira de consulter cet ouvrage illustré. Depuis 1780, de nouvelles démolitions ont encore nui à Glérolles. De la cour ouverte sur le bleu Léman, on reconnaît les bateaux qui desservent la rive vaudoise ; c'est de là que nous aperçûmes la « Suisse », dont le pont était encombré de passagers ignorant, pour la plupart, qu'ils naviguaient sur le « Mont-Blanc », dont l'explosion de la chaudière coûta la vie à plusieurs personnes.

A l'intérieur du château, de vastes salles conservent leurs cheminées aux dimensions qui étonnent ceux qui n'ont jamais visité d'habitations féodales.

* * *

Le prélat qui occupait le siège épiscopal à Lausanne, vers 1160, fut sans doute celui qui ordonna la construction de Glérolles déjà existant en 1271.

Au commencement de l'été de 1531, le château de Glérolles prêta dix de ses canons à la ville de Vevey, pour tirer des salves à l'arrivée et au départ du duc de Savoie, en promenade dans ses Etats.

Glérolles était le séjour des princes-évêques de Lausanne, et c'est dans ce château que le dernier d'entre eux, Sébastien de Montfaucon, chercha un asile, lorsqu'il apprit l'entrée en campagne de l'armée de Hans Nægueli. De Glérolles, il adressa, le 25 janvier 1536, au bailli de Vevey, l'ordre pressant de faire une levée d'hommes à Lavaux pour s'opposer à la marche des envahisseurs. Le 31 mars, les Bernois franchirent la Veveyse et, sans déclaration de guerre aucune, violèrent le territoire de l'évêque, tandis que leur armée principale avait conquis, en peu de jours, le pays de Vaud et le Chablais, sans rencontrer le moindre obstacle.

La fuite de Sébastien fut considérée comme l'aveu de son inimitié, et la lettre suivante du 6 mars, qu'il adressa de Fribourg à son neveu, alors à la Cour de France, fournit un motif de plus à ses ennemis, bien résolus du reste à s'en passer :

« Je vous mercie aussi des offres que faites mon neveu à Blonay le chanoine. Je suis à Fribourg faire l'office et vous promets que MM. m'ont reçu de bon cœur, et fait grande chière. Elles m'ont aussi fait de bons offres, qui si j'avais faute de 2000 hommes et de bannières aussi, j'en trouverais. Venez donc au plus tôt deça. Que sera la fin ».

Dans une autre lettre, le bon oncle, après avoir remercié son neveu des nouvelles reçues, continue : « Puisqu'ainsi est que l'on fait de si grosses exécutions de luthériens, et que le roi donne les confiscations, pensez à voir si vous pourriez en avoye aucune .»

Pareille recommandation à la curée nous rappelle ces paroles d'un moraliste : Si l'on commence d'abord par confisquer pour punir, on finit toujours par punir pour confisquer.

Les Bernois s'emparèrent du château de Glérolles, qui n'eut pas trop à souffrir des conquérants, et le 14 mai, Messeigneurs de Berne arrivaient à Lausanne ; le bailli y reçut les appellations des causes démenées par devant les châtelains de Glérolles, de Belmont et ceux d'autres lieux.

Les « Confessions » nous apprennent que Jean-Jacques Rousseau a plus d'une fois cheminé sur les rives de notre lac ; elles ne mentionnent pas Glérolles ; le récit suivant est du petit-fils du banneret ; nous l'empruntons à Gaberel :

« Le banneret, en sortant de la cour du château par un beau jour d'automne de 1754, aperçoit, sur un banc voisin, un promeneur qui attire son attention. Son costume est simple et propre, perruque ronde et bien poudrée, son chapeau presque toujours sous le bras, habit et culotte de nankin, une petite canne à la main. Il ne semble pas sentir la fatigue. En levant le regard, il dit au propriétaire, après l'avoir salué poliment :

— Vous avez de bien belles vignes, monsieur, et le vin doit être fort bon, à en juger par la chaleur qui frappe les rochers.

— Mais, monsieur, pour juger de la bonté du vin, il faudrait le goûter. Descendez, s'il vous plaît, à la cave.

— Volontiers, je suis altéré.

— Ils descendent. Le touriste admire le nombre et la grosseur des bosses ; il goûte, trouve le vin excellent, puis dit à son hôte :

— Monsieur, les voyageurs aiment à conserver le souvenir des bons moments de leurs journées ; à qui suis-je redevable de cet aimable accueil ?

— Je suis le banneret de Glérolles. Et vous, monsieur, qui avez l'air si bon enfant ?...

— Mon nom ? Il ne vous dira rien. Je m'appelle Rousseau.

— Rousseau ! Monsieur Jean-Jacques ! Et moi qui vous donnais du nouveau !

Le propriétaire met aussitôt en perce un tonneau de bonnes années, se fait apporter une solide collation ; on boit, on mange, on compare les plus vieux produits. Et M. le banneret disait plus tard : Oh ! voilà quand il reprit le chemin de Vevey, il était un peu bien gai. M. Rousseau, et chantait de tout son cœur des refrains du « Devin du village ».

PHILIP. JAMIN.

[1] Cet article sur le château de Glérolles a été publié jadis dans le *Journal des Etrangers de Lausanne-Ouchy*. Les deux clichés qui l'illustrent nous a été aimablement prêtés ; le grand (extrait de la *Patrie Vaudoise*), par MM. Bridel et Cie, éditeurs ; le petit par MM. Pache-Varidel et Bron, imprimeurs.

APRI N'ON PRIDZO

La coumouna de Tsinrosset l'avâi tsandzî de menistre. L'autro s'étâi fé vîlhio et lè dzein ein avant chè on tot dzouveno que dèblliottâve on tot fin son prîdzo quemet se on ètâi âo mécanique. Ao premî prîdzo que l'avâi fé, lo motî l'ètâi plliein de mondo : lè vilhio que vegnant po comparâ avoué l'autro menistre, lè dzouveno po montra lau biau solâ que pioulâvant, et lè fèmalle po fére vère lau galé cazvinka et lau djoute tote rovilleinte dau tant que s'ètant lemâïe avoué lau panaman. Lè clliotse l'avant sounâ grantenet et lo menistre l'avâi dèvesâ su clli couplliet : « Demandez et vous recevrez. »

Ah ! que l'avâi ètâ biau clli prîdzo. L'avâi pu suivre son discou drâi avau, tot d'onna teryâ et sein quequelhî. Lau z'avâi de que tot cein qu'on dèmande âo bon Dieu, se on lo prèïe avoué lo tieu, l'è adî accordâ. Cein que lau fasâi lo mé de dzoûïo, l'è que à la fin de ti lè couplliet ie vegnâi adî clli : « Demandez et vous recevrez », et dou iâdzo po fini dèvant de dere amen. Lè dzein eiu dèvesant oncora et ie sè desant ein sailleint : « Sti coup, no z'ein on corps d'attaque. » Ein avâi que plliorâvant adî.

Quand ti lè dzein furant fro, lo menistre dècheint de sa tsèhîre et va po saillî assebin. A la vi que l'ètâi an mâitet, ie vâi on hommo que l'ètâi oncora dein lo bane, que l'avâi lé man djeinte et lè get clliou et que mouettâve oquie, po cein que lè potte lâi breinnâvant. Clli l'hommo prèïve dau fond dau tieu et lo menistre lâi dû dinse :

— Vo z'îte bin sérieux et lo bon Dieu ne pâo pas manquâ de vo baillê cein que vo lâi dèmandâ.

— Je voudrè pardieu bin. Lâi dèmando de l'ovrâdzo po pouâi nourri ma fenna et mè poûro z'einfant.

— Vo z'îte bin brâvo. Veliâi-vo qu'on lo prèïe lè doû ?

— Se vo pllié, monsu lo menistre.

Adan lè doû z'hommo l'ant prèï et lo menistre l'a assebin dèmandâ âo bon Dieu que ie baille â clli poûro gaillâ prau d'ovrâdzo po que pouésse fére son metî.

Ein sailleint dau prîdzo, lo menistre dit dinse à noutron corps :

— Et quin è-te voutron metî ?

L'hommo lâi a repondu :

— Su fossoyeu âo cemetiro.

MARC A LOUIS.

ARMOIRIES DES COMMUNES VAUDOISES

Nous donnons ci-dessous, rangée par districts, une liste des communes vaudoises qui possèdent des armoiries ou un sceau particulier.

Le *Conteur vaudois* recevra avec reconnaissance et publiera avec plaisir tout renseignement complémentaire qu'on voudra bien lui communiquer à ce sujet.

District d'Aigle : Aigle, Leysin, Bex, Ollon, Ormont-dessus, Villeneuve. Total : 6.

District d'Aubonne : Aubonne, Féchy, Gimel. Total : 3.

District d'Avenches : Avenches, Faoug, Cudrefin, Constantine. Total : 4.

District de Cossonay : Cossonay, Sévery, La Sarraz, Eclépens, Mont-la-Ville. Total : 5.

District d'Echallens : Echallens, Goumoëns-la-Ville. Total : 2.

District de Grandson : Grandson, Giez, Ste-Croix, Concise, Onnens. Total : 5.

District de Lausanne : Lausanne, Pully. Total : 2.

District de La Vallée : Le Chenit (1).

District de Lavaux : Cully, Villette (Aran-Chatagny et Chenaux avaient aussi leur sceau), Grandvaux, Riez, Lutry, St-Saphorin. Total : 6.

District de Morges : Morges, Lavigny, St-Prex. Total : 3.

District de Moudon : Moudon, Lucens. Total : 2.

District de Nyon : Nyon, Prangins, Begnins, Arzier, Bassins, Genolier, Coppet. Total : 7.

District d'Orbe : Orbe, Baulmes, Romainmôtier, Les Clées, Vallorbe. Total : 5.

District d'Oron : Oron-la-Ville, Châtillens, Mézières, Montpreveyres. Total : 4.

District de Payerne : Payerne, Grandcour, Chevroux. Total : 3.

District du Pays-d'Enhaut : Château-d'Oex, Rougemont, Rossinière. Total : 3.

District de Rolle : Rolle, Mont, Bursins. Total : 3.

District de Vevey : Vevey, Corsier, Chardonne, la Tour-de-Peilz, Blonay, St Légier-la-Chiésaz, les Planches (Montreux), le Châtelard, Veytaux. Total : 9.

District d'Yverdon : Yverdon, Belmont, Ependes, Montagny, Orges, Chanéaz, Yvonand. *Total :* 7.

En résumé, 80 des 388 communes vaudoises possèdent, d'après les renseignements que nous avons pu recueillir jusqu'ici, des armoiries ou un sceau particulier. Nous serions heureux de pouvoir compléter cette liste.

MARC HENRIOUD.

POUR LE COSTUME VAUDOIS

Bien que cette communication ait été publiée ces jours dans presque tous les journaux, le *Conteur* se reprocherait de la passer sous silence. Elle lui a d'ailleurs été adressée comme à ses grands confrères quotidiens. Et qui donc plus que lui se réjouira de voir dans nos grandes fêtes patriotiques, nos bonnes Vaudoises vêtir le gracieux costume national, injustement oublié.

RÉPONDANT à un désir de Mme Julia Schnatzler, Mme Dr Widmer-Curtat avait convoqué, par voie des journaux, mardi matin à 10 heures, à la Crèmerie Moderne, à Lausanne, les Vaudoises disposées à porter leur costume national à l'occasion de nos fêtes nationales. Une trentaine de dames et demoiselles, parmi lesquelles Mmes Monneron-Tissot, Chavannes-Hay, présidente de la « Ligue contre les exagérations de la mode », Henri Thélin, pasteur, avaient répondu à cet appel.

Mme Widmer-Curtat présidait. Elle portait un délicieux costume vaudois noir, copié sur un vieux modèle, avec un large tablier violet serré autour de la taille. Elle était exquise sous sa coiffe noire à dentelles, confectionnée par une vieille montagnarde du Pays-d'Enhaut. Elle n'eut certes pas de peine à rallier son auditoire à l'avantage qu'il y a de remettre en honneur le costume de nos arrière-grand'mères pour lutter contre les modes exagérées et raffermir nos traditions vaudoises.

Ce costume est pratique, simple et peu coûteux. La jupe ample se fait en toutes couleurs, et non pas en cet affreux tissus rayé vert et blanc qui n'est qu'un vulgaire oripeau de cantine. Le corselet noir est ajusté et s'ouvre sur un fichu et des manches courtes et amples en toile blanche.

La coiffe est en soie noire, ornée d'une dentelle noire. Les bras sont couverts d'une paire de mitaines. Pas d'ornements coûteux, comme on en trouve dans le costume de quelques cantons suisses.

Les assistantes se sont engagées à porter ce costume le 24 janvier, le 14 avril, le 1er août, le jour du Jeûne fédéral, enfin, aussi souvent qu'il leur plaira et à faire un peu de propagande pour le répandre, surtout dans nos campagnes.

Un dimanche du mois de septembre prochain, aura lieu aux environs de Lausanne, une réunion de Vaudoises en costume auxquelles pourront se joindre nos Confédérées dans leurs costumes nationaux.

On ne peut qu'applaudir sans réserves à l'heureuse initiative de Mme Widmer-Curtat.

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

Joachim Malechance

OU

L'OBSESSION

Le curieux conte que voici est extrait d'une publication datant d'une quarantaine d'années, qui a pour titre : **Té raodzâi pi !** *et qu'un de nos lecteurs a eu l'amabilité de nous communiquer. Nous regrettons de n'y avoir pas trouvé le nom de l'auteur, afin de l'indiquer.*

C'était le samedi, jour de marché. Les paysans arrivaient de tous côtés avec leurs provisions sur la place de la Riponne, à Lausanne.

Devant le musée Arlaud s'établissaient les charcutiers, les marchands de beurre et de fromage, les boisseliers, etc.

Du côté du nouveau bâtiment du collège, des piles de vaisselle, des pots, des tasses, des soucoupes, des assiettes, en terre blanche, jaune ou rouge, étaient rangées à terre sur une couche de foin.

Sous la Grenette, le blé, l'avoine et autres céréales en sacs.

Le long du trottoir qui va des escaliers de la Madeleine au Chemin-Neuf, des chaussures, de la vieille ferraille, des clochettes des bouquins, des tableaux.

On entendait des bouts de conversation en français et en patois :

— Combien le quarteron de pommes ? faisait une dame à une paysanne, debout à côté de son char.

— C'est un franc cinquante, madame, répondait celle-ci d'un ton flûté et doucereux.

— *A i-vo djà fenâ ?* demandait un Joratois à un habitant de Renens.

— *Oïe ; n'a pas bailli c'ti an.*

Un Italien, qui vendait des mouchoirs, s'égosillait, se démenait comme un diable en bonne humeur.

— *A üh franc ! à tchinquouanta centimes !*

Un marchand, bien connu sur nos foires, faisait une scène à des paysans qui marchandaient timidement le prix de ses pantalons.

L'habile homme arrivait à ses fins ; les braves gens passaient par ses exigences et achetaient, pour ne pas attirer l'attention sur eux.

A neuf heures, la cloche de la Grenette sonnait l'ouverture du marché aux grains. Bientôt commençait un va-et-vient continu des sacs sur les brouettes.

A côté, un procureur vendait aux enchères le mobilier d'une faillite.

De cette foule montait un brouhaha formé des sons les plus divers : des cris enroués des marchands, des voix des acheteurs, du mouvement des chars, du braîment d'un âne qui allait interrompre les explications des instituteurs des écoles voisines, au grand amusement des élèves.

La scène était pleine de vie et d'entrain. Les badauds, les vieux rentiers faisaient un tour de marché, feuilletant les bouquins étalés sur les bancs, passant en revue chaque échoppe, regardant les gravure enluminées, adossées contre la muraille, du côté des Ecoles primaires.

Les odeurs diverses de toutes les denrées prenaient à la gorge les délicats, réjouissaient l'odorat des paysans et creusaient l'estomac d'un pauvre diable qui n'avait pas mangé de longtemps.

Vêtu de vieux habits marron en loques, coiffé d'un chapeau de soie, trop beau encore pour cadrer avec le reste de son accoutrement, il était entouré d'un cercle d'auditeurs.

Sa voix était monotone, son visage indifférent, ses yeux immobiles, sa chevelure et son collier de barbe incultes.

Tout en lui sentait la misère, les privations. Cependant sa physionomie ne manquait pas d'intelligence, ni d'une certaine distinction. Evidemment, cet homme avait vu de meilleurs jours.

Joachim Malechance — c'était lui — lisait le récit d'un crime à sensation.

Quand il avait alléché la curiosité de son public, il s'arrêtait pour offrir, au prix de dix centimes, une grande feuille contenant la relation entière.

Rares étaient les acheteurs. Les paysans écoutaient d'un air incrédule :

Té bourtai pi po dai dzanliès, murmuraient-ils, et ils passaient.

Joachim ne comptait pas sur ce public-là. Il était onze heures ; les écoliers arriveraient bientôt.

Peu après, en effet, un vrai tourbillon de ceux-ci dégringola les escaliers ; ils se bousculaient, se chamaillaient, dérangeaient ses auditeurs.

Enfin ils se glissèrent dans le cercle.

Partagés d'abord entre l'intérêt du récit et le besoin de se moquer de la mise étrange de Malechance, ils finissaient toutefois par prêter une oreille grande ouverte à l'histoire bourrée de pathétique et ébouriffante d'épithètes que racontait notre héros :

« Un crime épouvantable a été commis dernièrement à la frontière française.

Toute une famille a été assassinée.

Le meurtrier s'appelle Jean Trillard. Ribot, sa femme et ses enfants sont les victimes.

Le fermier Ribot demeurait non loin de Morteau, dans une maison isolée au milieu de grands bois.

Il avait recueilli sur la route un vagabond mourant de faim ; n'écoutant que son bon cœur, il l'avait emmené chez lui, l'avait soigné jusqu'à ce qu'il fût rétabli ; puis il l'avait pris à son service, ne se doutant pas qu'il réchauffait un serpent dans son sein.

Trillard — c'était le nom du vagabond — paya son maître d'ingratitude. Non content d'être paresseux et ivrogne, il répondait par des menaces aux observations que le fermier lui faisait sur sa conduite.

Ribot était alors en pleine moisson.

Il avait besoin de bras, et bien qu'il se fût résigné à congédier son domestique, il attendait pour cela que les récoltes fussent rentrées.

Trillard, se sentant nécessaire, abusait de la situation du brave homme et donnait essor à tous les mauvais penchants de sa nature. Il maltraitait les ouvriers et les enfants. — Bref, il était devenu la terreur de la maison.

Ribot, trop faible, patientait encore.

Mais un beau jour, le scélérat, pris de vin, osa injurier la fermière qui s'était enhardie jusqu'à lui témoigner son indignation. Ribot, survenant, le rossa d'importance et le mit à la porte.

Trillard s'éloigna, jurant qu'on entendrait parler de lui.

Les moissons terminées, le paysan devait se rendre à la foire de Morteau.

Il fit préparer le char-à-bancs, y attela sa bonne jument, la *Grise*, et partit, emmenant toute sa famille.

Vers les deux heures, son marché, terminé, il se disposait à rentrer chez lui.

Mais quelqu'un les avait aperçus.

C'était Trillard.

Depuis qu'il avait été chassé, il était venu se fixer dans la petite ville et y gagnait sa vie au jour le jour.

Le misérable regrettait l'existence facile qu'il menait à la ferme et, comme c'était naturel dans cette âme vile et basse, ses regrets se changeaient en désirs de vengeance. Il n'attendait qu'une occasion :

Elle était toute trouvée.

Le chemin par où devait passer Ribot traversait une forêt peu fréquentée. Là...

Trillard se procura de vieux habits, une pêle, une hache, une bouteille d'eau-de-vie, un révolver, et prit les devants.

Ribot, tout content d'avoir fait de bonnes affaires, s'en revenait tranquillement, fumant sa pipe, devisant avec ses enfants de la ménagerie, de *Guignol*, de toutes les curiosité et merveilles qui avaient frappé ces jeunes imaginations.

Trillard s'était installé à l'endroit où la route est encaissée entre des talus plantés de sapins très serrés, à l'ombre desquels l'obscurité est presque complète.

(*A suivre.*)

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.
Albert DUPUIS, successeur.